

## Compte-rendu du conseil d'école du 16/06/22

**Date** : 16/06/22

**Durée** : 2h00

### **Enseignants présents :**

- |                        |                       |
|------------------------|-----------------------|
| - C. Charrier CPA      | - I. Grange CE2B      |
| - C. Lancre CP/CE1     | - E. Marcelin CM1/CM2 |
| - F. Karoyan CE1A      |                       |
| - A.M Michon CE1B      |                       |
| - I. Fiquet CPB        |                       |
| - S. Iskandar CE2/ CM1 |                       |

**RASED** : Mme Haas Corinne Maître E

### **Représentants de parents d'élèves :**

Pour la FCPE : Mme Asifatu, Mme Feillet, Mme Billet

Pour l'association parents-fortjoie : Mme Dionisi, Mme Ramos, Mme Ayrinhac, Mme Vannier-Ruhier

### **Représentants de la Municipalité :**

S. Desmedt adjointe aux affaires scolaires et à la petite enfance

S. Martin, maire de Forges-les-bains

### **Absents excusés :**

O. Hodges Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Dourdan

Mmes Leinen et Lafite enseignantes, en sortie scolaire (ravivage de la flamme à Paris)

Mme Perrichet représentante de parents d'élèves FCPE

Mme Bachoffer maître G du RASED, Mme Hertault, psychologue scolaire

### **Ordre du jour :**

- 1) Bilan des APC, prises en charge RASED et équipes de suivi
- 2) Rentrée 2022
- 3) Budget 2022
- 4) Questions diverses transmises

## 1/ Bilan des APC, prises en charge RASED et équipes de suivi

### ● APC :

71 élèves ont bénéficié de l'APC cette année, soit, 24% de l'effectif, dont : 18 élèves de CP, 18 de CE1, 9 de CE2, de 16 CM1 et de 11 CM2.

Parmi eux, 79 % ont bénéficié de 3 à 12h d'APC ; 21 % de 13 à 24h.

Les séances ont eu lieu dès le mois de septembre. Elles ont été majoritairement centrées sur la lecture / compréhension et la rédaction.

- **PAP (plan d'accompagnement personnalisé)** : Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement pédagogique qui s'adresse aux **élèves du premier comme du second degré** qui connaissent des **difficultés scolaires durables** ayant pour origine **un ou plusieurs** troubles des apprentissages et pour lesquels des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires, afin que

l'élève puisse poursuivre son parcours scolaire dans les meilleures conditions, en référence aux objectifs du cycle 8 élèves disposent d'un PAP.

- **11 ESS** (*équipes de suivi de scolarisation – pour les élèves avec dossier MDHP*) : situations suivies

- **EE** (*équipes éducatives*) : 9 situations suivies

- **RASED** :

► **Suivis par le maître E (aide à dominante pédagogique), Corinne Haas.**

12 élèves au total ont bénéficié de cette aide cette année :

- 5 en CP dans les domaines de la phonologie et de la lecture (décodage).
- 4 en CE1 en lecture décodage et compréhension toute l'année, dont 1 avec le groupe de CP.
- 3 en CE2 en numération et résolution de problèmes.
- 

Répartition de ces prises en charge sur l'année scolaire :

périodes	1	2	3	4	5
CP	4	4	5	3	3
CE1	4	4	4	4	4
CE2	3	3	3		

► **Suivi de 2 élèves de CP par le maître G, Sophie Bachoffer.** Cette aide à dominante relationnelle s'adresse à des enfants qui manifestent, à l'école, des difficultés affectant leur capacité à apprendre et à investir leur statut d'écolier. Il peut s'agir d'enfants agités, avec des difficultés d'attention ou au contraire dans une grande inhibition. Ils peuvent manquer de confiance en eux, avoir peur de se lancer dans les apprentissages par peur d'échouer. Ils peuvent aussi avoir des difficultés à gérer leur frustration, à être dans l'opposition. Leur relation aux autres (enseignants, camarades) peut être compliquée. Ce travail a pour but de permettre progressivement à l'enfant de retrouver l'estime de soi, le plaisir du fonctionnement intellectuel et le goût d'apprendre.

Les prises en charge s'effectuent à raison d'une séance hebdomadaire de 45 minutes réalisée sur temps scolaire. Le suivi a été réalisé durant toute l'année scolaire.

► **Mme Hertault, la psychologue scolaire** a suivi toutes les situations abordées en EE et ESS. Elle a également réalisé des bilans et des entretiens.

## 2/ Rentrée 2022

► **Prévisions des effectifs à fin mai – Composition de l'équipe enseignante**

- CP : 67 - CE1 : 66 – CE2 : 54 – CM1 : 53 – CM2 : 49 Effectif total : 289 élèves répartis sur 11 classes.
- Aucun départ d'enseignants titulaires.
- Nous sommes dans l'attente de l'affectation du complément de Mme Grange.
- Pour rappel : L'affectation d'un élève dans une classe relève d'une décision du conseil des maîtres.

► **Fournitures scolaires :**

Les listes seront transmises par mail directement aux parents la semaine du 20 juin. La proposition d'achats groupés par le biais de la FCPE, sera jointe à cet envoi.

Les listes de fournitures seront également mises en ligne sur le site de l'école et affichées sur le panneau extérieur durant toute la période des congés.

Pour cette rentrée, une demande d'adhésion individuelle à l'USEP sera à prévoir à hauteur de 6 euros par enfant. Pour permettre aux familles de mieux cerner le but et les actions de l'USEP, un lien sera communiqué dans le mail, avec les listes de fournitures.

La situation des familles qui ne pourraient pas procéder financièrement à cette adhésion sera étudiée au cas par cas.

► **Réunions de rentrée :**

Afin de permettre aux parents de s'organiser en vue de ce temps d'échange important, les dates de réunions sont communiquées dès cette fin d'année scolaire. Elles seront également précisées par mail aux familles.

Les réunions s'organiseront comme suit : - le 09/09/22 pour les classes de CP – CE1

- le 16/09/22 pour les classes CE2 – CM1 et CM2

**Horaires** : - à 18h30 réunion générale avec la directrice et présentation des association/fédération de parents d'élèves au conseil d'école.

- à 19h00 réunion dans les classes avec les enseignants.

La présence de toutes les familles est souhaitée. Ces réunions sont l'occasion d'une présentation du fonctionnement de la classe, des attendus scolaires et des quelques projets déjà prévus. Elles constituent un premier temps d'échange essentiel à une collaboration fructueuse.

#### ► **Présentation d'une proposition de charte parents / enseignants**

• Contexte et motivation de mise en place d'une charte : dans un souci de continuité et communauté d'objectifs et de renforcement de la qualité des échanges parents/enseignants, une proposition de charte est soumise au conseil.

Cette charte rappelle le rôle et les engagements de chacun au service de l'épanouissement des enfants.

Elle précise : les conditions d'un respect mutuel et d'un travail en confiance

l'importance d'un soutien mutuel de l'autorité

les conditions d'organisation d'échanges constructifs

les modalités de communication

Trois modifications sont proposées et validées lors du conseil :

- la suppression du mot « *préambule* »
- l'ajout du mot « *Fraternité* » dans les valeurs républicaines mentionnées
- Paragraphe « Le fondement d'une relation indispensable pour tous les élèves : respect-mutuel et travail en confiance » -> Modification du dernier point comme suit « *le parent respecte les choix pédagogiques de l'enseignant* ».

La charte sera présentée aux familles lors des réunions de rentrée et sera diffusée pour co-signature (parents et enseignants).

#### ► **LSU (livret scolaire unique) :**

A compter de la rentrée 2022, le LSU sera accessible aux parents de façon dématérialisée via Educonnect.

Les modalités de mise en place du livret seront précisées à la rentrée.

### **3/ Budget 2022**

• Présentation des demandes budgétaires et crédits alloués.

<b>Postes</b>	<b>Demandé</b>	<b>Alloué</b>	
<b>Crédits de fonctionnement</b>			
Fournitures scolaires	12 735 €	12 735 €	Basé sur une prévision d'effectifs de 283 élèves – (simple bascule d'effectifs de novembre 2021)
Animations	1 200 €	1 200 €	Spectacle de fin d'année
Sorties scolaires	9 190 €	9 190 €	
Sport (terre de jeux 2024 et piscine)	24 020 €	19 462 €	
<b>Crédits d'investissement</b>			
Remplacement lampes et stylets VPI	300 €	300 €	
Mobilier	6 100 €	6 100 €	

### **4/ Questions/remarques diverses transmises**

## Parents Fortjoie

L'association remercie les équipes enseignantes (maternelle et élémentaire) ainsi que les familles, pour leur participation à l'opération « dessin d'école ».

Cette dernière a permis de dégager 454 euros de bénéfices qui seront à partager entre les deux écoles.

L'équipe enseignante communiquera le projet auquel elle souhaiterait dédier le montant qui sera alloué.

## FCPE

▶ *Qu'en est-il de la possibilité de mise en place d'une boîte à livres au niveau des panneaux d'affichage ? ->* Mme Martin explique que la mise en place d'une boîte ou de tout autre dispositif pouvant générer des regroupements aux abords de l'école ne peut être envisagée en raison du plan Vigipirate. Elle rappelle que le foodtruck de « mamie galette » n'a pu s'établir à quelques mètres de l'école pour cette même raison. Mme Martin propose la mise à disposition de la salle polyvalente pour toute activité risquant de générer des regroupements.

▶ *Quel est le bilan des opérations « vêtements orphelins » organisées par le périscolaire ?* Les opérations réalisées n'ont pas eu de résultats significatifs. Ces dernières ne seront donc pas reconduites.

<p><b>Fait à :</b> Forges-les-bains</p> <p><b>Le :</b> 16/06/22</p>	<p><b>La secrétaire de séance</b> Isabelle Fiquet</p> 	<p><b>La Directrice de l'école</b> Grange Isabelle</p> 
---	---	--